

# Une enquête pour mieux connaître les visiteurs du Doubs



**Le Saut-du-Doubs (ici en photo) et la ville de Saint-Ursanne ont été les deux sites choisis pour mieux connaître les visiteurs des bords du Doubs.**

photo PNRD

**Comment les visiteurs des bords du Doubs s'informent-ils pour préparer leur séjour? Cette question était au cœur de l'étude menée par l'Institut de géographie et de durabilité de l'Université de Lausanne, afin de mieux adapter les outils de communication locaux, indique le Parc naturel régional du Doubs (PNRD) dans un communiqué.**

Entre juin et août 2018, 345 visiteurs se sont prêtés au jeu de l'enquête de terrain. Les résultats viennent d'être publiés. Deux sites emblématiques du Parc étaient concernés: le Saut-du-Doubs, aux Brenets, et la cité médiévale de Saint-Ursanne, sur la commune de Clos du Doubs. Cette étude a pour but d'adapter les outils de communication et de sensibilisation dans ces deux secteurs à haute fréquentation.

Voilà quelques éléments tirés de l'étude: plus de 64 % des personnes interrogées se renseignent via des sites web pour préparer leur séjour. Parmi

elles, 22 % ont consulté le site du Parc du Doubs. De manière générale, il est constaté que les utilisateurs de smartphones sont plutôt réticents à l'installation d'applications mobiles.

Au niveau du profil des visiteurs, quelques tendances sont ressorties: l'âge moyen est de 47 ans; Saint-Ursanne voit passer plus de couples alors que les familles préfèrent le Saut-du-Doubs. La randonnée pédestre a motivé 69 % des personnes interrogées à se rendre dans ces deux lieux.

## **Transports publics boudés**

Concernant la mobilité, de grands efforts restent à fournir: cinq personnes sur six utilisent leur véhicule motorisé personnel pour se rendre sur les sites. Plus de 99 % des visiteurs pensent que la préservation de la nature est «très importante» ou «importante». Parmi eux, 70 % sont favorables à limiter certaines activités pour préserver les sites et 27 %

## **Information lacunaire**

Le Parc du Doubs anime des rencontres régulières avec les acteurs du tourisme des deux zones de l'étude (Saint-Ursanne et du Saut-du-Doubs). Un constat a été établi: l'information à destination des visiteurs et de la population locale est lacunaire. Cette enquête permettra d'adopter des supports d'informations adéquats. *LFM*

supplémentaires affirment être favorables à ces mesures d'interdiction seulement si elles sont incontournables.

Une mise en relation des sites web les plus consultés s'avère nécessaire en améliorant, par exemple, les renvois d'un site à l'autre. Infos pratiques, activités spécifiques ou règles de bonne conduite: une meilleure coordination des acteurs régionaux du tourisme permettrait de mettre à disposition toutes ces informations en quelques clics.

La création d'une application du Parc n'étant a priori pas souhaitable, les informations doivent impérativement être à jour sur les applications généralement utilisées comme celles de «Google Maps», de «SuisseMobile» ou de «Parcs suisses». Plutôt que de créer de nouveaux supports, il s'agit de privilégier et tenir à jour ceux qui existent déjà. *LFM/rg*